

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2020²⁾

Toronto, Ontario Le 28 juillet 2020 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 13 juin 2020.

Le rapport du deuxième trimestre de 2020 de GWL été déposé sur SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse weston.ca.

« Dans un contexte particulièrement difficile, les forces fondamentales de nos entreprises, qui comptent parmi les chefs de file du marché, ont été manifestes au cours du trimestre, a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction. Nos secteurs d'exploitation de la vente au détail, de l'immobilier et des produits de consommation ont continué à prendre des mesures judicieuses en réponse à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à fournir des biens et des services essentiels aux clients, aux locataires et aux communautés, tout en respectant leur engagement envers nos priorités stratégiques à long terme. »

La pandémie de COVID-19 a confirmé certaines tendances à plus long terme donnant ainsi lieu à une intensification rapide des activités de Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses. Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires et les résultats de Loblaw ont été considérablement touchés par la COVID-19. Loblaw a continué de constater une demande sans précédent pour des produits dans de multiples catégories, se traduisant par de solides résultats globaux en termes de chiffre d'affaires. Toutefois, la croissance du chiffre d'affaires n'a pas été suffisante pour compenser les importants coûts liés à COVID-19 et les pressions exercées sur les marges en raison de la variation de la composition des produits. De plus, les ventes en ligne de Loblaw ont connu une hausse de 280 % au cours du trimestre, ce qui a entraîné des coûts et des investissements supplémentaires. Loblaw investit afin d'accroître la capacité et l'offre du service pour le jour même du secteur du commerce électronique, tout en améliorant la structure de coûts.

Les résultats de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») reflètent la stabilité inhérente à son portefeuille d'immeubles productifs de revenus. Propriétés de Choix a pris un certain nombre de mesures proactives au cours du trimestre afin de limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités, notamment en renforçant son bilan par le prolongement de l'échéance de sa dette moyenne pondérée au moyen de l'émission de débentures non garanties et en soutenant ses locataires touchés négativement par la pandémie en leur offrant une aide au loyer.

Weston Foods reste fermement engagée envers son cadre stratégique et continue de réaliser des progrès grâce à son programme de transformation. Au deuxième trimestre, la performance financière de Weston Foods a subi l'incidence négative de la COVID-19. Le chiffre d'affaires a été défavorablement touché dans certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires en raison d'un changement aux pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements. Au début de la pandémie, plusieurs détaillants en alimentation ont fermé temporairement les boulangeries et les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes au détail. De même, la fermeture obligatoire de certaines entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, tels que les restaurants, et les règles de distanciation sociale ont eu une incidence négative sur les ventes des services alimentaires. Outre la diminution du chiffre d'affaires, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19, notamment des primes et des mesures de protection salariale temporaires, et a intensifié ses mesures en matière de santé et de sécurité afin de protéger ses collègues. Weston Foods a dû réagir rapidement aux défis posés par la pandémie; l'entreprise demeure cependant bien positionnée pour répondre à la demande des clients pour des produits de boulangerie de qualité et pour faire progresser ses catégories de croissance.

Au deuxième trimestre, chacune de nos entreprises a bien réagi à la dynamique et à l'environnement d'exploitation imprévisible engendrés par la pandémie. La société a engagé d'importants coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars afin de protéger et de soutenir les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes. Par conséquent, les résultats financiers de la société au deuxième trimestre de 2020 ont été touchés négativement par l'incidence qu'a eue la COVID-19 sur chacune de ses entreprises.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020

Au deuxième trimestre de 2020, la perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de George Weston Limitée s'est chiffrée à 255 millions de dollars (1,66 \$ par action ordinaire), comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 184 millions de dollars (1,19 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2019. Cette baisse de 439 millions de dollars (2,85 \$ par action ordinaire) découle du recul de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société et de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 318 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire), ce qui s'explique principalement par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 255 millions de dollars (1,67 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au cours du trimestre.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ pour le deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 142 millions de dollars (0,93 \$ par action ordinaire), en baisse de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire), ou 46,0 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, ainsi que de la hausse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Les résultats de la société comprennent :

- l'incidence de la COVID-19;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le prix des parts de fiducie diminue.

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Produits	12 357 \$	11 603 \$	754 \$	6,5 %	24 690 \$	22 776 \$	1 914 \$	8,4 %
Résultat d'exploitation	401 \$	770 \$	(369) \$	(47,9) %	999 \$	1 356 \$	(357) \$	(26,3) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 087 \$	1 313 \$	(226) \$	(17,2) %	2 391 \$	2 471 \$	(80) \$	(3,2) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,8 %	11,3 %			9,7 %	10,8 %		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(245) \$	194 \$	(439) \$	(226,3) %	347 \$	(284) \$	631 \$	222,2 %
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(255) \$	184 \$	(439) \$	(238,6) %	327 \$	(304) \$	631 \$	207,6 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	142 \$	263 \$	(121) \$	(46,0) %	381 \$	464 \$	(83) \$	(17,9) %
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(1,66) \$	1,19 \$	(2,85) \$	(239,5) %	2,12 \$	(1,99) \$	4,11 \$	206,5 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	0,93 \$	1,70 \$	(0,77) \$	(45,3) %	2,47 \$	3,01 \$	(0,54) \$	(17,9) %

Au deuxième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 255 millions de dollars (1,66 \$ par action ordinaire), comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 184 millions de dollars (1,19 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2019. Cette baisse de 439 millions de dollars (2,85 \$ par action ordinaire), ou 238,6 %, découle de l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 318 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire) et d'une diminution de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 318 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 255 millions de dollars (1,67 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - l'incidence défavorable de 77 millions de dollars (0,49 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) d'une réévaluation des soldes d'impôt différé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 38 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.
- La diminution de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ au deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 142 millions de dollars (0,93 \$ par action ordinaire), en baisse de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire), ou 46,0 %, en raison de la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

COÛTS LIÉS À LA COVID-19 La société a accru ses dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration des services offerts aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, et a engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars. Le tableau qui suit présente les coûts estimatifs liés à la COVID-19 engagés par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société :

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les 13 juin 2020			
	Loblaw	Propriétés de Choix ⁱ⁾	Weston Foods	Total
Coûts liés à la COVID-19	282 \$	14 \$	16 \$	312 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 14 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels devant être accordés aux terme du programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Se reporter à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 » du présent communiqué pour plus de précisions.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanale et plus encore.

Résultats d'exploitation de Loblaw

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées								
	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Produits	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %
Résultat d'exploitation	402 \$	586 \$	(184) \$	(31,4) %	941 \$	1 035 \$	(94) \$	(9,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 014 \$	1 173 \$	(159) \$	(13,6) %	2 181 \$	2 211 \$	(30) \$	(1,4) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,5 %	10,5 %			9,2 %	10,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	598 \$	580 \$	18 \$	3,1 %	1 192 \$	1 160 \$	32 \$	2,8 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Les résultats d'exploitation de Loblaw reflètent l'incidence de la COVID-19 et de la consolidation des franchises.

Produits Les produits de Loblaw se sont établis à 11 957 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 824 millions de dollars, ou 7,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, au deuxième trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 8 747 millions de dollars (7 858 millions de dollars en 2019) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 3 021 millions de dollars (3 048 millions de dollars en 2019). Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 10,0 % au cours du trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence positive de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxième trimestres de 2020 et de 2019. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre;
- le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été de 4,6 % (3,3 % en 2019), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,1 % au cours du trimestre. La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance s'est établie

à 6,2 % et l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin, à 3,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence négative de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la baisse et la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxième trimestres de 2020 et de 2019.

Au cours des 12 derniers mois, 13 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 51 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes attribuable surtout aux dépenses moindres des clients ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile* qui a découlé de la COVID-19.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 184 millions de dollars, ou 31,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 402 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Cette baisse reflète la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport négatif de 25 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui s'explique par l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et la diminution de la performance du secteur Services financiers. Au deuxième trimestre de 2020, Loblaw a engagé des coûts supplémentaires d'environ 282 millions de dollars à l'égard des investissements liés à la COVID-19, répartis entre quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de son service d'épicerie en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans ses magasins; le soutien offert aux collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans de plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance, ainsi que l'offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte MasterCard^{MD} *Services financiers le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.
- l'incidence défavorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019; facteur en partie contrebalancé par
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a diminué de 159 millions de dollars, ou 13,6 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 014 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La diminution découle essentiellement du recul de la performance du secteur Vente au détail et de la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 151 millions de dollars, compte tenu de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises, et découle de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,6 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 26,9 %, en baisse de 90 points de base comparativement à celle inscrite au deuxième trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des produits, en raison essentiellement de la COVID-19.

- Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 235 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 18,5 %, ce qui représente une amélioration de 90 points de base comparativement à ceux inscrits pour le deuxième trimestre de 2019. La hausse défavorable de 90 points de base s'explique essentiellement par les coûts relatifs aux investissements liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique de Loblaw, contrebalancés en partie par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que par les économies de coûts qui ont découlé de la réduction des autres charges.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 8 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 en raison de la diminution des produits dont il est question ci-dessus, de la hausse des pertes de crédit et de l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable à la hausse immédiate des prévisions à l'égard des taux de chômage et au contexte de récession lorsque la pandémie de COVID-19 a été déclarée, en partie contrebalancées par la diminution du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et par la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw se sont établis à 598 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »). Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 118 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Processus et efficacité Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (36 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 9 millions de dollars (24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. Loblaw investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficace, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. Loblaw s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

Consolidation des franchises Loblaw détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Au deuxième trimestre de 2020, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 100 millions de dollars, à une diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de 20 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5 millions de dollars et à une baisse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 27 millions de dollars.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées								
	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Produits	315 \$	324 \$	(9) \$	(2,8) %	640 \$	647 \$	(7) \$	(1,1) %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières ⁱ⁾	67 \$	(13) \$	80 \$	615,4 %	(189) \$	1 112 \$	(1 301) \$	(117,0) %
(Perte nette) bénéfice net	(96) \$	238 \$	(334) \$	(140,3) %	237 \$	(664) \$	901 \$	135,7 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1), ii)}	141 \$	170 \$	(29) \$	(17,1) %	311 \$	340 \$	(29) \$	(8,5) %

- Les charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.
- Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

Produits Au deuxième trimestre de 2020, les produits se sont établis à 315 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 2,8 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, et ils tiennent compte d'un montant de 182 millions de dollars (191 millions de dollars en 2019) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. La diminution des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019; facteur en partie contrebalancé par
- les produits supplémentaires tirés d'immeubles acquis en 2019 et en 2020 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 67 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 13 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La variation de 80 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 79 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »);
- une prime de rachat anticipé de 7 millions de dollars versée à l'égard de deux débentures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au cours du trimestre; facteurs en partie contrebalancés par
- une diminution globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

(Perte nette) bénéfice net Au deuxième trimestre de 2020, la perte nette s'est établie à 96 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 238 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La diminution de 334 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- une augmentation des créances douteuses à l'échelle du portefeuille;
- la réduction de l'apport des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
- une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 141 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 29 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à la réduction de la dette au moyen du produit de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix et au placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019 en vue de réduire les coûts d'emprunt dans leur ensemble. Les fonds provenant des activités d'exploitation reflètent également une augmentation des provisions pour créances douteuses, une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis et à la prime de rachat anticipé versée à l'égard de deux débentures non garanties de premier rang échéant en 2021.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Opérations sur les immeubles de placement Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a acquis une parcelle d'un terrain vacant de Loblaw, pour un prix d'achat de 8 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, représentant une contrepartie en trésorerie.

Résultats d'exploitation de Weston Foods

(non audité)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Chiffre d'affaires	412 \$	479 \$	(67) \$	(14,0) %	947 \$	995 \$	(48) \$	(4,8) %
Résultat d'exploitation	(49) \$	12 \$	(61) \$	(508,3) %	(48) \$	22 \$	(70) \$	(318,2) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	7 \$	49 \$	(42) \$	(85,7) %	59 \$	95 \$	(36) \$	(37,9) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	1,7 %	10,2 %			6,2 %	9,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	44 \$	35 \$	9 \$	25,7 %	87 \$	67 \$	20 \$	29,9 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (2 millions de dollars en 2019) et de 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (2 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au deuxième trimestre de 2020, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 67 millions de dollars, ou 14,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 412 millions de dollars. Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence positive d'environ 1,7 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 15,7 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence de la baisse des volumes dans certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19 et l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation La perte d'exploitation de Weston Foods s'est établie à 49 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente une baisse de 61 millions de dollars. La diminution reflète le recul de 43 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable à la baisse du chiffre d'affaires et aux coûts liés à la COVID-19, ainsi que l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 18 millions de dollars. Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à renforcer les mesures en matière de santé et de sécurité dans ses installations. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au deuxième trimestre de 2020, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 42 millions de dollars, ou 85,7 %, comparativement à celui de 49 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 7 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'augmentation du coût des intrants, en partie contrebalancées par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods, par les améliorations au chapitre de la productivité et par les mesures de réduction des coûts.

Au deuxième trimestre de 2020, le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 1,7 % comparativement à 10,2 % au deuxième trimestre de 2019. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ enregistrée au deuxième trimestre de 2020 découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 44 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du deuxième trimestre de 2020 tiennent compte d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 1 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2020 découle des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes respectives de 19 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) et de 35 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19²⁾

Questions d'ordre général La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence considérable sur les secteurs d'exploitation de la société, ses collègues, ses clients, ses locataires et ses autres parties prenantes au cours du deuxième trimestre de 2020.

Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, Loblaw a effectué d'importants investissements dans quatre secteurs d'activité : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de son service d'épicerie en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans ses magasins; le soutien offert aux collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans de plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance, ainsi que l'offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD}. *Services financiers le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.

Au premier trimestre de 2020, Loblaw a annoncé que les coûts liés à ces investissements supplémentaires devraient atteindre environ 90 millions de dollars pour chaque période de quatre semaines. Les coûts de ces investissements supplémentaires se sont établis à environ 282 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, excédant les bénéfices tirés de la hausse du volume des ventes attribuable à la COVID-19. Ces coûts comprennent un montant d'environ 180 millions de dollars lié aux coûts des primes salariales temporaires, dont la prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution annoncée le 11 juin 2020. Loblaw continue à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et de ses collègues. Au cours des quatre semaines suivant la fin du deuxième trimestre, ces coûts se sont élevés à environ 19 millions de dollars. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de la variabilité des plans de réouverture partout au pays, l'on s'attend à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition de la marge brute demeurent imprévisibles. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les restaurants ont amorcé leur réouverture. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est maintenu à un niveau élevé, mais les taux de croissance ont légèrement reculé, tandis que les taux de croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail se sont améliorés en regard du deuxième trimestre.

En tant que l'un des plus importants propriétaires au Canada, Propriétés de Choix a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider ses locataires qui ont été touchés négativement par la pandémie. Comme il a été mentionné précédemment, Propriétés de Choix a accepté d'aider les petites entreprises et les locataires indépendants qui en ont fait la demande en leur offrant un report de loyer de 60 jours à compter du 1^{er} avril 2020. Propriétés de Choix a également soutenu ses locataires en participant au programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (« AUCLC »), qui prévoit une réduction de 75 % du loyer des petites entreprises admissibles pour une période de quatre mois à compter du 1^{er} avril 2020, dont le tiers est financé par les propriétaires et les deux tiers, par le gouvernement fédéral. Propriétés de Choix a également discuté avec ses locataires les plus importants pour trouver, selon le cas, des solutions de paiement de loyers. La plupart des contrats de location de Propriétés de Choix stipulent que le loyer doit être payé le premier jour de chaque mois. Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, Propriétés de Choix avait recouvré 89 % de ses loyers contractuels, ce qui se situe dans la portion supérieure des recouvrements de loyers de son secteur d'activité et s'explique principalement par la stabilité du portefeuille de première nécessité. Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 14 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels devant être accordés aux termes du programme AUCLC. Au 20 juillet 2020, Propriétés de Choix avait recouvré 93 % de ses loyers contractuels de juillet.

Il y a eu certains retards dans les projets d'aménagement de Propriétés de Choix en raison de la pandémie. Malgré ces retards, Propriétés de Choix demeure confiante qu'elle continuera d'être en mesure, à moyen ou à long terme, d'ajouter à son portefeuille des biens immobiliers de haute qualité à un coût raisonnable.

Weston Foods se concentre sur son rôle de premier plan qui consiste à fabriquer des produits alimentaires en Amérique du Nord et à assurer un approvisionnement fiable de produits de qualité à ses clients. Conformément à cet objectif, Weston Foods a effectué des investissements visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à intensifier les mesures de santé et de sécurité dans ses installations.

Les résultats du deuxième trimestre de Weston Foods ont subi l'incidence négative de la COVID-19. La pandémie continue de créer de la volatilité dans la demande des consommateurs dans certaines catégories de produits et dans les divisions de la vente au détail et des services alimentaires, ce qui s'est traduit par une diminution du chiffre d'affaires comparativement à celui inscrit à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de Weston Foods a subi l'incidence négative de la COVID-19, principalement dans certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires en raison d'un changement aux pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements au cours du trimestre. Au début de la pandémie, plusieurs détaillants en alimentation ont fermé temporairement les boulangeries et les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes au détail. De même, la fermeture obligatoire de certaines entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, tels que les restaurants, et les règles de distanciation sociale ont eu une incidence négative sur les ventes des services alimentaires. En outre, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 16 millions de dollars au cours du trimestre. En raison des variations de la demande découlant des pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, Weston Foods gère prudemment sa planification de la production. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué d'environ 5 % comparativement à celui de la période correspondante de 2019, et les coûts liés à la COVID-19 se sont établis à environ 1 million de dollars. Weston Foods a dû réagir rapidement aux défis posés par la pandémie; elle demeure cependant bien positionnée pour répondre à la demande des clients pour des produits de boulangerie de qualité et pour faire avancer ses projets de croissance dans des catégories clés.

Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Liquidités La société et ses secteurs d'exploitation maintiennent de fortes liquidités et des bilans solides. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, la situation de trésorerie des secteurs d'exploitation se présentait comme suit : le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de Loblaw s'établissait à 2,6 milliards de dollars. Les fonds disponibles de Loblaw totalisaient environ 4,6 milliards de dollars, y compris des montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées. Après la clôture du deuxième trimestre, les liquidités de Loblaw ont été réduites de 350 millions de dollars en raison du remboursement des billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B, qui a été effectué le 18 juin 2020. Propriétés de Choix avait des liquidités disponibles de 1,5 milliard de dollars aux termes de sa facilité de crédit engagée et elle n'a aucune dette importante venant à échéance d'ici la fin de l'exercice. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) disposait d'un solde de trésorerie et de placements à court terme de 0,8 milliard de dollars et elle n'a aucune dette venant à échéance en 2020.

Facteur de risque Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2020 de la société.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du deuxième trimestre de 2020, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,525 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2020
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 septembre 2020 aux actionnaires inscrits au 31 août 2020
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2020
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2020
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2020

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2020 de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 » du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts et aux efficacités opérationnelles prévues ainsi qu'aux bénéfices attendus liés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, y compris la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 8, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2019 de la société, à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi qu'à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le deuxième trimestre de 2020 en ce qui concerne les risques liés à la COVID-19.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les									
	13 juin 2020					15 juin 2019				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	11 957 \$	315 \$	412 \$	(327) \$	12 357 \$	11 133 \$	324 \$	479 \$	(333) \$	11 603 \$
Résultat d'exploitation	402 \$	(29) \$	(49) \$	77 \$	401 \$	586 \$	226 \$	12 \$	(54) \$	770 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	176	67	(1)	279	521	175	(13)	–	146	308
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	226 \$	(96) \$	(48) \$	(202) \$	(120) \$	411 \$	239 \$	12 \$	(200) \$	462 \$
Résultat d'exploitation	402 \$	(29) \$	(49) \$	77 \$	401 \$	586 \$	226 \$	12 \$	(54) \$	770 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598	–	44	(76)	566	580	1	35	(82)	534
Éléments d'ajustement ⁱⁱ⁾	14	230	12	(136)	120	7	6	2	(6)	9
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 014 \$	201 \$	7 \$	(135) \$	1 087 \$	1 173 \$	233 \$	49 \$	(142) \$	1 313 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	480	–	34	(76)	438	464	1	33	(82)	416
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	534 \$	201 \$	(27) \$	(59) \$	649 \$	709 \$	232 \$	16 \$	(60) \$	897 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 118 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

24 semaines closes les

(non audité) (en millions de dollars)	13 juin 2020					15 juin 2019				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	23 757 \$	640 \$	947 \$	(654) \$	24 690 \$	21 792 \$	647 \$	995 \$	(658) \$	22 776 \$
Résultat d'exploitation	941 \$	48 \$	(48) \$	58 \$	999 \$	1 035 \$	449 \$	22 \$	(150) \$	1 356 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	348	(189)	(2)	106	263	348	1 112	—	(280)	1 180
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	593 \$	237 \$	(46) \$	(48) \$	736 \$	687 \$	(663) \$	22 \$	130 \$	176 \$
Résultat d'exploitation	941 \$	48 \$	(48) \$	58 \$	999 \$	1 035 \$	449 \$	22 \$	(150) \$	1 356 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 192	1	87	(154)	1 126	1 160	1	67	(159)	1 069
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	48	379	20	(181)	266	16	13	6	11	46
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	2 181 \$	428 \$	59 \$	(277) \$	2 391 \$	2 211 \$	463 \$	95 \$	(298) \$	2 471 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	955	1	68	(154)	870	925	1	65	(159)	832
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	1 226 \$	427 \$	(9) \$	(123) \$	1 521 \$	1 286 \$	462 \$	30 \$	(139) \$	1 639 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 237 millions de dollars (235 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 19 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020

Le rapport annuel 2019 et le rapport du deuxième trimestre de 2020 de la société sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société à l'adresse weston.ca et ont été déposés sur SEDAR et peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Tara Speers, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

TÉLÉCONFÉRENCE ET WEBÉMISSION DU DEUXIÈME TRIMESTRE

George Weston Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le mardi 28 juillet 2020 à 9 h (HE). Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 1-855-859-2056, code d'accès 2829904#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Centre des investisseurs » du site weston.ca. Préinscription possible.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du deuxième trimestre de 2020 de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du deuxième trimestre de 2020 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à weston.ca et à sedar.com.
-